



Projet scientifique et description de la revue Sociétés plurielles

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Gabrielle Chomentowski, Liliane Crips, Madalina Vartejanu-Joubert

► To cite this version:

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Gabrielle Chomentowski, Liliane Crips, Madalina Vartejanu-Joubert. Projet scientifique et description de la revue Sociétés plurielles. Sociétés Plurielles, 2017, Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement, Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement (1), pp.1-13. 10.46298/societes-plurielles.2017.3679 . hal-01522844

HAL Id: hal-01522844

<https://hal.science/hal-01522844>

Submitted on 22 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Transmettre à tous, diffuser plus loin

Projet scientifique et description de la revue *Sociétés plurielles*

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Gabrielle Chomentowski
Liliane Crips, Madalina Vartejanu-Joubert

Projet scientifique et description de la revue *Sociétés plurielles*

Sociétés Plurielles, n° 1, Presses de l'Inalco, 2017

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01522844>

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAires, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

<https://www.pressesinalco.fr>
2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés Plurielles

Les sciences humaines et sociales
à l'épreuve de l'événement

in al co

PRESSES

Numéro 1 – Année 2017

Projet scientifique et description de la revue *Sociétés plurielles*

Marie-Louise Pelus-Kaplan, ICT,
Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité

Gabrielle Chomentowski,
Sociétés plurielles, Inalco, Sorbonne Paris Cité

Liliane Crips, ICT,
Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité

Madalina Vartejanu-Joubert,
CERMOM, Inalco, Sorbonne Paris Cité

La revue numérique *Sociétés plurielles* est publiée par le programme interdisciplinaire Sociétés plurielles (PSP), qui réunit des enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales de près de vingt laboratoires de l'université Sorbonne-Paris-Cité. Ce programme a pour objet d'analyser les défis de la diversité, les politiques du pluralisme et la gestion des crises dans les sociétés (<http://societesplurielles.fr>). Il se compose de trois projets intégrés. Le premier, « Villes-mondes : approches comparées du cosmopolitisme et des migrations », entend contribuer de façon originale à la discussion aussi bien théorique, empirique que méthodologique sur le cosmopolitisme comme outil heuristique de l'analyse des villes globales, des phénomènes migratoires, de l'altérité et de la diversité culturelle dans le monde global. Le deuxième projet, « Cohésion et Identités dans les Territoires Européens (CITÉ) », vise à interroger la ville sous quatre dimensions principales : sa relation au passé (à travers les politiques de patrimoine), sa transformation dans le contexte de nouvelles dynamiques économiques et migratoires, sa pratique des langues et son rôle dans la transition des modèles urbains qu'impose la transition énergé-

tique. Enfin, le troisième projet - « Circulations » - s'inscrit dans une volonté de penser l'articulation des différentes sociétés « connectées » qu'impliquent les mobilités dites transnationales aussi bien sur le plan religieux, politique que culturel.

La revue en ligne *Sociétés plurielles* se donne deux objectifs : diffuser dans la communauté universitaire française et internationale les acquis des projets de recherche menés dans le cadre du programme Sociétés plurielles, et constituer un lieu de réflexion interdisciplinaire autour de la notion de pluriel. À ce titre, elle est donc totalement ouverte aux chercheurs extérieurs au programme.

Elle couvre tous les champs d'études concernés par le pluriel dans la société, et appuie fortement les approches interdisciplinaires. De même, la revue encourage la publication des résultats de la recherche sous des formes différentes du texte : images, productions vidéo, etc.

Même si elle privilégie *a priori* les articles de type académique, la revue *Sociétés plurielles* souhaite être un espace ouvert à des textes de nature différente : essais, tribunes, vulgarisations, etc.

Elle publie essentiellement des articles inédits, non proposés simultanément à d'autres revues, après sélection par les membres de son comité scientifique international (*peer review*, avec évaluation en double aveugle). Mais elle ne s'interdit pas pour autant de publier, en traduction française ou anglaise, certains articles de théorie ou de méthode jugés particulièrement importants, et déjà parus ailleurs.

Les principales langues sont le français et l'anglais. Des articles peuvent être publiés dans les autres grandes langues européennes de communication (espagnol, allemand, italien), accompagnés d'un résumé très circonstancié en anglais ou en français.

Les deux premiers numéros sont annuels et thématiques. La périodicité évoluera ensuite vers une publication semestrielle (dossiers et *varia*, suivis de comptes rendus de lecture).

Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement

Introduction de Marie-Louise Pelus-Kaplan, avec la collaboration de Gabrielle Chomentowski, Liliane Crips, Madalina Vartejanu-Joubert.

Dès le départ, le programme Sociétés plurielles a inscrit parmi ses priorités une recherche attentive sur les grands enjeux de société. La vague d'attentats qui a secoué la France au mois de janvier 2015 et les multiples interprétations explicatives qui en ont été données par les médias ont suscité chez les membres du programme une interrogation : comment donner une réponse scientifique

immédiate à un phénomène factuel d'une telle complexité ? Autrement dit, comment un événement, c'est-à-dire un marqueur temporel distinguant un avant et un après, vient-il questionner notre pratique scientifique, qui s'inscrit, elle, dans la durée, voire dans la longue durée ? Les attentats parisiens de novembre 2015 ont rendu encore plus brûlante l'actualité de cette problématique, justifiant pleinement que la revue *Sociétés plurielles* lui consacre son premier numéro et reporte au deuxième numéro une réflexion de nature plus méthodologique sur la pratique et les enjeux des sciences humaines et sociales et de l'interdisciplinarité.

Nous proposons donc de réfléchir à la notion d'événement, une notion déjà abondamment analysée par les diverses sciences humaines et sociales. L'appel à communications évoquait la possibilité d'aborder, en lien avec l'actualité, la question du sacré en société, un concept dont le domaine d'application n'est pas seulement la religion, mais aussi le partage du symbolique ; il suggérait de se pencher sur la question du suspect et donc de la preuve, du signe, de l'indice, ou encore sur la place et la perception des personnes et des groupes catégorisés comme musulmans, en France et ailleurs en Europe ; bien évidemment, il insistait sur l'intérêt d'étudier les aspects de l'émotion collective, le rôle des divers groupes dans le déroulement des faits, et dans l'expression de leur perception... Les articles proposés ont répondu, en partie du moins, à ces attentes.

Conformément aux principes énoncés plus haut, ce numéro accueille à la fois des textes à caractère polémique auxquels il ne nous appartient pas de répondre directement (tel celui de l'anthropologue Jean-Loup Amselle, consacré aux applications et aux résonances dans la société française actuelle du principe « deux poids deux mesures »), des articles théoriques et méthodologiques centrés soit sur la notion de « cas d'exception » (avec la traduction française, effectuée par l'auteur lui-même, d'un article de l'historien et sociologue Ivan Ermakoff, paru en août 2014 dans le *European Journal of Sociology*), soit sur la notion même d'« événement », telle l'étude de la politiste Nagisa Mitsushima sur les « institutions de la stupeur », faisant un « retour sur les sociologies de l'événement ». D'autres contributions, plus empiriques, illustrent les différentes manières d'appréhender l'événement en fonction tant de la définition que l'on donne de ce terme, que de la méthode de travail propre à chacune des disciplines des sciences humaines et sociales (SHS). Spécialiste des guerres de religion dans la France du XVI^e siècle, l'historien Jérémie Foa établit un parallèle entre les formes et les conséquences du terrorisme dans la France de cette époque lointaine et dans celle d'aujourd'hui ; la géographe Élise Roche situe dans l'espace le concept d'événement à travers l'étude des villages d'insertion créés pour les Roms à Saint-Denis et aux alentours, ces villages devenant alors en eux-mêmes une forme d'« événement territorial », tandis que la sociologue des religions et

des migrations Monika Salzbrunn étudie une tout autre forme d'événement : en l'occurrence, les manifestations, à la fois religieuses et culturelles, organisées dans la Suisse actuelle par des populations musulmanes soucieuses d'intégration et de cohabitation avec les « autres » non-musulmans. C'est ici « le religieux qui fait événement », en dehors de tout contexte de violence religieuse ou politique engendrant une forme de « stupeur », comme c'est généralement le cas dans l'autre acception du terme. Quant au politiste Thomas Serres, dans son étude sur la réélection du président Bouteflika à la tête de l'Algérie, une réélection obtenue finalement en 2014 sans susciter de troubles majeurs alors que le contexte pouvait laisser craindre le chaos ou, à tout le moins, des violences, il examine à son tour l'événement, mais à travers son contraire, le « non-événement », à partir d'un travail de terrain réalisé dans l'Algérie de 2014.

Placé au centre des interrogations interdisciplinaires des chercheurs en SHS, l'événement se définit par plusieurs façons d'apparaître et d'être vécu, constituant ainsi, selon N. Mitsushima, « un défi analytique pour les sciences sociales ».

Du point de vue des historiens, dont la réflexion s'établit dans le temps, c'est un moment de rupture, situé entre un avant et un après, mais dont l'historien, soucieux de le replacer dans la longue durée, cherche à étudier aussi bien les prémices que les conséquences à long terme. Si François Simiand et surtout Fernand Braudel, hérauts de l'École des Annales, ont naguère comparé l'événement à l'écume superficielle surfant sur les vagues de la conjoncture, elles-mêmes portées par les grandes marées de la longue durée, un courant plus récent, qui réhabilite non pas l'ancienne histoire « événementielle » (durement caricaturée par certains sous le nom d'« histoire-bataille »), mais une histoire politique pratiquée à l'aide des apports d'autres sciences comme la sociologie ou l'anthropologie, tend à lui redonner toute son importance. Dès 1974, dans le premier des trois volumes de *Faire de l'histoire*, Pierre Nora annonçait « le retour de l'événement » en insistant notamment sur le rôle de révélateur joué de nos jours par les *mass media* : « Dans nos sociétés contemporaines, c'est par eux et par eux seuls que l'événement nous frappe, et ne peut pas nous éviter. » Mais bien loin de se confondre avec le « fait divers », l'événement est, depuis plusieurs décennies, devenu un objet de science au carrefour des disciplines du secteur SHS. Évoquant dans son introduction la vaste littérature francophone consacrée à l'événement, N. Mitsushima constate que « plus que tout autre fait social », l'événement « questionne nos disciplines dans leurs soubassements méthodologiques ». « Comment les sciences sociales réputées nomologiques traitent-elles le singulier, l'accidentel ?... Comment isoler, parmi les occurrences, celles qui ont valeur d'événements historiques ? » Le but de son article est de montrer que, « réputé appartenir au domaine de la contingence, de l'inédit, du dérèglement et de l'innovation, l'événement semble en réalité

enserré dans des cadres sociaux qui limitent et contraignent étroitement ce qu'il est possible d'y faire ». « Envisager l'événement comme un fait institutionnel, ce n'est pas nier que son dénouement soit indéterminé, qu'il puisse rompre avec l'ordre routinier des choses, moins encore que les acteurs soient dépourvus de marges d'innovation. C'est dire qu'il existe d'autres normes pour accompagner cet état social, que les formes sociales de l'événement sont en nombre limité et qu'il est possible d'en faire la genèse. L'enquête doit alors permettre de dégager *l'infrastructure des événements* », d'en mettre en valeur la « *grammaire spécifique* ». Dans les cas qu'elle étudie, par exemple celui des travaux plus ou moins récents consacrés à la Révolution française, N. Mitsushima montre comment les sciences humaines, historiques et sociales, sans aller jusqu'à se confondre, collaborent et s'enrichissent mutuellement, faisant ainsi évoluer et progresser une connaissance des tournants historiques qui ne se limite pas à l'établissement des faits, mais cherche de plus en plus à définir la place des différents acteurs de l'événement et la signification qu'ils lui ont attribuée.

Analyser l'événement : des méthodes différentes selon les disciplines mais des références largement communes

Revenons plus en détail sur la manière dont chacune des sciences humaines réagit et mène ses réflexions « à l'épreuve de l'événement ». Une revue se voulant interdisciplinaire ne peut que souligner ce fait frappant : une partie des références bibliographiques invoquées par les auteurs de ce numéro, relevant de plusieurs disciplines différentes, se retrouve, sinon d'un article à l'autre, du moins dans plusieurs articles, preuve que les auteurs ne sont pas seulement spécialistes de telle ou telle discipline, mais au contraire qu'ils puisent dans le *fonds commun des références propres aux chercheurs en SHS*. Prenons par exemple les auteurs cités dans l'article de N. Mitsushima. Plusieurs auteurs fondamentaux de la littérature historique francophone, tant ancienne qu'actuelle, y figurent, avec les études exemplaires de Roger Chartier sur les origines culturelles de la Révolution française, d'Alain Dewerpe sur Charonne, de Georges Duby sur Bouvines, d'Emmanuel Leroy Ladurie sur le carnaval de Romans, de Gérard Noiriel sur le massacre des Italiens à Aigues-Mortes en 1893. Consacré à la révolte des paysans suisses de 1653, l'article d'Andreas Suter paru en 1997 dans les *Annales* sous le titre « Histoire sociale et événements historiques » est un de ces nombreux travaux où les historiens entremêlent analyse historique et réflexion épistémologique. Dans la même veine, N. Mitsushima cite des auteurs aussi variés qu'André Burguière, Arlette Farge, Marc Lazar, Jean-Clément Martin, Pierre Nora, René Rémond, François Furet, sans oublier bien sûr l'incontournable Fernand Braudel. L'essentiel

de sa bibliographie néanmoins fait référence aux sociologues d'une manière générale, et plus spécifiquement aux spécialistes de la discipline de l'auteure, qui n'est autre que la « sociologie historique du politique », pour reprendre le titre d'un ouvrage d'Yves Déloye cité dans sa bibliographie. Les mêmes sociologues et anthropologues du politique se retrouvent cités – en partie au moins – dans d'autres contributions. Ainsi M. Salzbrunn, tout comme N. Mitsushima ou encore É. Roche, évoquent l'article signé Alban Bensa et Éric Fassin sur « Les sciences sociales face à l'événement », de même que l'ouvrage collectif dirigé par Marc Bessin, Claire Bidart et Michel Grossetti consacré aux « sciences sociales face aux ruptures et à l'événement ». Les travaux du sociologue William H. Sewell (notamment son article « Trois temporalités : vers une sociologie événementielle ») sont quant à eux cités tant par N. Mitsushima que par Th. Serres, mais ne figurent pas dans la bibliographie de M. Salzbrunn. Celle-ci en revanche insiste dans son introduction sur le fait que « la recherche sur l'événement en sciences sociales représente des défis épistémologiques et historiques complexes. Tout comme les sciences historiques habituées à se pencher sur un événement dans son contexte diachronique, d'autres disciplines des sciences humaines et sociales ont mis en avant le caractère construit de cette temporalité » : la philosophie, les lettres, la sociologie, la psychologie et l'anthropologie ainsi que les sciences de la communication (en particulier les *media studies*) sont ici invoquées. Cette énumération liminale montre à quel point, pour cette sociologue, la notion d'événement se situe au carrefour des sciences humaines, dans ce qu'on pourrait appeler non pas un *no man's land*, mais au contraire une sorte de *common place* (sans aucune nuance péjorative) que chacun explore à sa manière, et où chacun croise forcément les chercheurs des autres disciplines.

Premiers mentionnés dans l'énumération de M. Salzbrunn, les *historiens*, habitués à insérer l'événement court dans les séquences du temps long, n'échappent pas à cette confluence méthodologique : grand connaisseur des archives du XVI^e siècle français et de l'abondante littérature historique qui s'y rapporte, J. Foa ne s'en réfère pas moins aux travaux des sociologues Dominique Linhardt et Luc Boltanski, des *politistes* ou philosophes Carl Schmitt, Giorgio Agamben, Antonio Gramsci, Peter Sloterdijk, sans oublier bien sûr ceux d'historiens contemporanéistes... Quant à Th. Serres, politiste et chercheur de terrain dont l'article se nourrit surtout d'observations *in situ* et d'entretiens réalisés également sur place, il cite dans sa bibliographie, outre des études d'histoire contemporaine, des auteurs appartenant à des disciplines très variées : science politique, anthropologie, sociologie et sociologie politique, épistémologie des sciences humaines, et même philosophie. Toute la palette des sciences humaines et sociales évoquées plus haut par M. Salzbrunn y figure, à l'exception des sciences

de la communication, mais ces dernières y sont tout de même présentes à travers les sources utilisées pour analyser ce « non-événement » contemporain qu'est l'élection présidentielle algérienne de 2014.

Dans ce numéro 1 de la revue *Sociétés plurielles*, il est à noter que les deux articles relevant de l'analyse historique ne procèdent pas de la même manière. Le « non-événement » d'Alger en 2014 est présenté sous une forme en partie narrative, mais ce qui ressort de cette narration est que, contrairement aux craintes (ou aux espoirs) des Algériens, il ne s'est pas passé grand-chose en 2014 et, du coup, rien ou presque n'a changé, donc pas question d'opposer un « avant » à un « après », ce qui, de fait, conduit l'auteur à parler d'un « non-événement ». Au contraire, dans l'article consacré au parallèle entre les guerres de religion du XVI^e siècle et les événements parisiens de 2015, ni ces derniers, ni d'ailleurs ceux du XVI^e siècle ne font l'objet d'une narration. Tous sont en revanche évoqués à travers leurs conséquences à long terme (la figure du suspect, de l'ennemi caché sous les traits familiers du voisin, du parent, l'apparition d'une mentalité obsidionale, les formes de surveillance instituées pour lutter contre l'ennemi dissimulé), et dans une perspective comparatiste : en quoi les formes de la « guerre civile » dans la France des guerres de religion s'apparentent-elles au terrorisme actuel ? Cet article replace dans la longue durée les phénomènes actuels liés aux attentats de 2015 et 2016, en soulignant les différences, mais plus encore les similitudes avec ceux qu'a connus la France du XVI^e siècle, elle aussi en proie à un terrorisme pratiqué par les différents acteurs des guerres civiles. En dépit de la différence de sujet, de perspective et de méthode, ces deux articles présentent, néanmoins, une parenté en ce qu'ils reposent avant tout sur l'utilisation directe de documents abondamment cités : archives écrites très diverses (sources littéraires comprises) pour la France du XVI^e siècle, archives écrites, issues en partie des médias (articles de presse) et autres sources écrites de l'histoire contemporaine, mais aussi archives orales (interviews, entretiens et autres témoignages directs) pour l'Algérie actuelle. Dans les deux cas, que l'auteur soit historien ou politiste, le document est au cœur de l'analyse ; l'auteur fonde son raisonnement essentiellement sur les sources de première main produites au cours de l'époque où se situe l'événement, documents qu'il analyse à la lumière de la littérature scientifique – toutes sciences humaines convoquées – consacrée à l'« événement ».

La géographe É. Roche se rapproche d'une certaine manière des historiens et politistes en se référant à des sources écrites tirées des archives municipales de Saint-Denis et des archives départementales de Seine-Saint-Denis, ainsi qu'à la « littérature grise » des sources administratives (plans, comptes rendus, décisions officielles, etc.). Elle utilise elle aussi les sources orales (entretiens avec divers acteurs de l'événement analysé). Mais en sa qualité de géographe, elle consacre

toute la première partie de son article à justifier l'emploi pour sa discipline de la notion d'événement, une notion habituellement réservée aux historiens et aux sociologues. Il s'agit donc de voir dans quelles conditions un(e) géographe peut « emprunter l'événement à l'histoire », question déjà débattue voici une quinzaine d'années par le groupe EPEES (Espaces post-euclidiens et événements spatiaux, issu du Groupe Dupont, association de géographes), désireux d'utiliser le concept d'événement au sein de la discipline géographique et créateur de la notion d'« événement spatial », ainsi que par Marie-Vic Ozouf-Marignier et Nicolas Verdier dans leur réponse à cette dernière proposition. Justifiant sa préférence pour la notion d'« événement territorial », É. Roche explique ce choix par le fait que ce dernier terme « ouvre la possibilité de prendre en compte, outre les mutations de l'espace "matériel", physique (constructions, aménagements, démolitions), les changements de configuration du côté des acteurs amenés à produire cet espace (par l'usage, la conception, la réalisation), et également les évolutions de représentation liées à cet espace. En outre il invite à explorer les relations entre diverses échelles territoriales (par exemple l'échelle de l'État et de la commune) et entre l'espace de l'événement et les territoires qui l'entourent ». Tout comme l'analyse historique, l'analyse géographique insiste sur le fait que l'événement territorial représente à la fois une « surprise » et une « rupture d'intelligibilité », rupture qui « doit générer une modification de l'organisation territoriale ». L'« événement territorial » est visible au croisement de plusieurs échelles, apparaissant comme un « nœud de territorialités différentes », il est ainsi « une occasion de penser la multiplicité des échelles territoriales vécues ». Dans l'exemple analysé, celui des villages d'insertion des Roms en Seine-Saint-Denis, « se croisent ainsi au sein du lieu "villages d'insertion" la territorialité de la dynamique migratoire, de la politique territoriale d'immigration et des politiques de gestion urbaine ». Mais l'événement territorial doit également être inséré dans un temps plus long. Les villages d'insertion sont ici comparés avec un phénomène important des années 1960 : la construction des « cités de transit » dont ils reproduisent plus ou moins les « routines d'action », le « modèle », mais un modèle « partiellement remis en cause et dépassé » et, en ce sens, les villages d'insertion sont « porteurs d'une nouveauté ». Ils marquent « réellement une rupture entre un avant et un après », notamment « dans la perception d'action sur le territoire de la part des praticiens... ».

Accordant à la réflexion théorique une part encore plus importante que la géographe, tout en privilégiant en fin de compte l'évocation des situations concrètes, des « choses vues » ou vécues, la *sociologue des religions et des migrations* M. Salzbrunn commence son article par une longue réflexion sur la notion d'événement. Elle se réfère à Michel Foucault qui, « se démarquant d'une

lecture historique superficielle qui se contenterait d'une simple description d'un événement, [...] propose de se pencher sur le réseau de discours et de pratiques qui sous-tendent l'événement ». Un peu plus loin, elle évoque Gilles Deleuze, selon lequel « l'événement est considéré comme ligne de partage ou comme rupture d'intelligibilité, tout en s'inscrivant dans une série au cours de laquelle les acteurs sont parties prenantes ». « Au sein de la sociologie, l'événement se situe entre "fait et sens" [...], il est étudié dans une optique de rupture et de bifurcation [...] tant d'un point de vue individuel, émotionnel, que collectif ». Mais pour l'objet qu'elle étudie plus précisément, à savoir l'événement conçu comme une manifestation organisée par un groupe social dans le but de « faire événement » et de dévoiler ainsi son identité, elle déclare que « l'analyse de l'événement [...] permet de comprendre les liens entre individualisation des pratiques et les performances collectives de l'appartenance commune [...]. Cette appartenance se décline au pluriel, de façon multiple [...] et variable selon la situation sociale ». Dans cette partie méthodologique, il apparaît que le but de cette étude n'est pas véritablement d'étudier l'événement en soi, ni pour soi, mais de le voir plutôt comme un révélateur des luttes pour la reconnaissance, soit des individus, soit des groupes sociaux. Il s'agit pour elle de proposer, à travers ce thème de l'événement organisé, une nouvelle approche méthodologique et interdisciplinaire des sociétés, notamment des groupes de migrants, approche jugée plus féconde que les anciennes manières de procéder : « le fait de ne plus partir de groupes définis *a priori*, mais de focaliser l'événement permet de sortir du nationalisme méthodologique [...] et d'ouvrir ainsi la voie à des résultats inédits ». Après avoir précisé qu'elle choisit de centrer ses réflexions « autour d'un événement festif qui reflète ces expressions identitaires », elle insiste sur le fait que cet événement festif « possède un potentiel transformateur de la société engendré par les migrants », il est « un lieu de production d'identités locales et globales ». Abandonnant ensuite la question de la méthodologie, la sociologue présente la recherche de terrain qu'elle a menée en Suisse dans la région transfrontalière de l'Arc lémanique, dans le but d'étudier « les manières dont le religieux fait événement », au travers, notamment, de la musique pratiquée dans cette région par les divers groupes de migrants de religion musulmane. « Il s'est avéré que la musique prend une place centrale dans l'expression d'appartenances translocales [...]. L'organisation d'événements qui créent une émotion collective, mêlant des références plurielles [...] appelle à une perspective de recherche novatrice qui va au-delà de certains outils consacrés à l'étude des migrations et des religions : une sociologie de l'événement ». Suit un passionnant récit, concret et plein d'inattendus, des observations réalisées *in situ*, par exemple « quand Beethoven s'invite à la mosquée », et « comment les musulmans cherchent à séduire par la musique ». Il en ressort, dans la conclusion,

que « l'événement s'est [...] révélé une entrée adaptée sur le terrain puis un objet d'analyse pertinent pour étudier les appartenances multiples ».

On voit ici à quel point les approches de l'événement – ou du non-événement – par les historiens, les politistes, les géographes, les sociologues, peuvent à la fois s'apparenter (notamment par l'importance accordée à des études de cas précis, sur la base d'observations concrètes tirées soit des archives, soit d'une étude de terrain), et dans le même temps différer profondément. La différence tient, d'une part, à la place plus ou moins importante accordée à l'analyse théorique et à la présentation méthodologique, d'autre part, à une appréhension différente de l'événement, conçu soit comme une manifestation organisée par un groupe social, ethnique ou religieux, et utilisé comme un outil permettant d'approcher au plus près l'expression des identités des groupes étudiés, soit comme une rupture, au sein d'une société ou d'un territoire donné, dans les rapports entre les groupes d'acteurs, ou dans les politiques pratiquées vis-à-vis de ces groupes d'acteurs, et dans la perception qu'en ont ces acteurs.

« Cas exceptionnels » et événements : la remise en cause des « routines méthodologiques »

Un peu comme l'étude de l'événement « permet d'ouvrir la voie à des résultats inédits », celle des « cas exceptionnels » à laquelle se livre I. Ermakoff, dont l'article de 2014 est ici présenté en traduction française sous le titre « Épistémologie de l'exception », s'avère elle aussi féconde par les défis qu'elle lance et les questions qu'elle suscite. Révélant les limites des catégories et classifications standard, les cas d'exception permettent de problématiser les grilles classificatoires, leur apport est donc critique. Les cas exceptionnels permettent aussi d'identifier de nouvelles classes d'objets, et acquièrent un statut paradigmatique lorsqu'ils manifestent les caractéristiques spécifiques de ces nouvelles classes. Enfin les cas exceptionnels mettent en évidence des modèles relationnels qui, dans des contextes plus ordinaires, resteraient invisibles. Leur contribution est ici heuristique. Appuyé sur des exemples concrets dont certains sont clairement connus comme « événements historiques » (ainsi, le vote des pleins pouvoirs à Hitler par le Reichstag en 1933, ou encore l'abolition des privilèges et des droits féodaux votée lors de la nuit du 4 août 1789 par les députés des ordres privilégiés, noblesse et clergé), ce passage de l'article classe ces événements parmi les « cas-prototypes » où « des acteurs occupant des positions à différents niveaux hiérarchiques et soumis à différentes tensions jonglent avec des impératifs contradictoires tout en essayant de procéder à une évaluation des risques. Manipulant les règles de façon stratégique, les acteurs en position de pouvoir "jouent un jeu procédural calculé". Ceux qui n'ont pas

cette capacité se voient confrontés à une situation où ils deviennent dépendants de l'opinion de leurs collègues et n'osent avancer leur propre jugement ». Reliés à la notion de « décision critique », ces deux cas, « en faisant porter la focale sur ces moments décisionnels et les processus collectifs qu'ils induisent », éclairent « un élément clé des conjonctures de crise et de leurs dynamiques »... « La dynamique de ces conjonctures hautement interactives est ponctuée de moments décisionnels où se joue la capacité politique des collectifs. Le cas de mars 1933, en mettant en relief les dilemmes propres à ces moments, permet l'élaboration d'une problématique de la décision. Sa valeur heuristique tient à cet effet de loupe »... À propos du vote de la nuit du 4 août 1789, I. Ermakoff précise : « L'événement signale une rupture – une solution de continuité – dans les structures causales qui façonnaient l'opposition aux réformes parmi ces députés. La rupture est préparée par l'émergence, au cours de la séance, d'un moment d'indétermination collective marqué par l'expectative et l'incertitude mutuelle. Parce que l'événement est étonnant du point de vue de la dynamique qu'il met au jour, [...] il offre un terrain d'exploration privilégié et permet d'identifier la structure formelle de ces dynamiques et des moments de contingence qui les inscrivent dans un univers de possibles ». On voit ici comment l'étude de l'événement s'articule avec celle des « cas d'exception » : faisant partie de ces « cas-prototypes » où se pose justement « la problématique de la décision », l'événement attire l'attention du chercheur sur la façon dont les acteurs se déterminent dans un contexte d'incertitude, de risque calculé et assumé, pour aboutir à une « rupture », celle de l'« événement » proprement dit. La « valeur heuristique » de ces « cas-prototypes » est ici fortement soulignée.

On retrouve cette thèse dans le long et très substantiel article de N. Mitsushima sur « Les institutions de la stupeur. Retour sur les sociologies de l'événement ». Partant de l'idée que l'événement « est doté d'une grammaire spécifique qui le rend socialement reconnaissable et qui produit des effets politiques en partie prévisibles », et que par là même « il suscite et autorise des entreprises militantes d'événementialisation », l'article cherche à dégager « l'infrastructure des événements : les antécédents historiques, les institutions narratives, les structures professionnelles, les normes de conduite et les règles émotionnelles qui font de l'événement un moment social ordonné ». Envisager l'événement comme un fait institutionnel permet selon l'auteure d'ouvrir « un champ d'investigation englobant les différentes manières de faire événement, les groupes professionnels spécialisés dans le montage d'événements, les structures de légitimité et les institutions narratives qui encadrent son énonciation, les rôles préformés dont l'occupation est potentiellement génératrice d'émotions conventionnelles et l'encadrement social des émotions dicibles dans l'événement ». Après avoir dans

une première partie identifié les différentes manières de construire l'événement en sciences sociales et notamment en science politique, N. Mitsushima aborde un autre niveau d'analyse, celui des « institutions de l'événement », car, « si l'événement est généralement interrogé à l'aune du changement social, il constitue aussi un fait social qui mérite d'être étudié *per se*, dans son déroulé mais aussi à travers le prisme des institutions qui l'encadrent ». Après avoir présenté plusieurs types successifs d'approches de l'événement : approches structurelles, approches cognitives, approches situationnistes, approches constructivistes, approches institutionnelles, l'auteure procède à l'étude des « manières de faire l'événement », de « fabriquer l'événement », de « dire l'événement », d'« éprouver l'événement », de « faire rupture par l'événement ». Le texte s'achève sur l'idée que l'événement, dont on doit « repenser les causalités », constitue un « défi aux routines méthodologiques », une idée déjà émise, de manière un peu différente, par M. Salzbrunn, comme nous l'avons vu plus haut. « Dans une sociologie de l'événement qui a d'abord été attentive à la stupeur événementielle, autrement dit à la « rupture d'intelligibilité » et à la redistribution de tous les possibles dans l'événement, le passage par les institutions rappelle utilement que les événements sont aussi des classes de faits qui ont une profondeur historique, une suite d'interactions et de gestes normés qui s'inscrivent dans des parcours sociaux et politiques en partie balisés. L'hypothèse institutionnelle permet de donner consistance au caractère à la fois contraint et indéterminé de l'événement ».

L'analyse multiforme et pluridisciplinaire de l'événement préconisée ici répond bien, semble-t-il, à la demande énoncée dans notre appel à communications : trouver les possibles et complémentaires chemins d'approche vers l'événement, pour une meilleure compréhension collective de l'actualité brûlante.

Résumé : La revue Sociétés plurielles est née des aspirations du programme de recherche « Sociétés plurielles » associant des chercheurs en sciences humaines et sociales de diverses disciplines réunis autour d'un objet commun : la pluralité de nos sociétés. Que ce soit à travers des numéros thématiques ou des *varias*, le comité de rédaction de la revue Sociétés plurielles propose des articles évalués en double aveugle et démontrant la pertinence de l'approche interdisciplinaire. Saisi par les événements tragiques qui ont eu lieu en France en 2015 – à commencer par les attentats contre Charlie Hebdo et contre l'épicerie casher de la Porte de Vincennes – le comité de rédaction a voulu porter dans ce premier numéro une réflexion sur l'épreuve à laquelle les sciences humaines et sociales sont confrontées face à

l'événement tant sur le plan épistémologique que sur le plan méthodologique. Historiens, sociologues, géographes et politistes portent donc dans ce premier numéro de *Sociétés plurielles*, chacun à travers des exemples différents, une réflexion sur le rapport entre sciences humaines et sociales et événement.

Mots-clés : concept d'évènement, concept de non-évènement, cas exceptionnels, défi analytique pour les sciences sociales, défi méthodologique, sociétés plurielles, interdisciplinarité, partage du symbolique, perspectives comparatistes temporelle et spatiale.

Abstract : The Review "Sociétés Plurielles" is part of the homonymous Interdisciplinary Research Programme whose aim is to approach the fundamental topic of plurality and pluralism by creatively associating humanities and social sciences. "Sociétés Plurielles" is a double-blind peer review academic journal publishing, in thematic or Varia issues, papers showing a strong interdisciplinary commitment. When preparing the inaugural issue, in 2015, the editorial board had to face the tragic events that occurred in France at that time, mainly the attacks against Charlie Hebdo and against the kosher store at Porte de Vincennes. Those circumstances led us to interrogate, on an epistemological as well as methodological level, the very place of the "event" in the social and human sciences. The present volume gathers together historians, sociologists, geographers and political scientists who address this question through several and specific case studies.

Keywords: the concept of event, concept of non-event, exceptional cases, analytical challenges for Sociale Sciences, methodologic challenges, plurality in societies, interdisciplinarity, sharing the symbolic, comparative historical and geographical perspectives.